

Formateur PRAP 2S

Modalités pédagogiques

Durée : 98 heures, 14 jours

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 8 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Cette formation vous permettra d'assurer des formations en prévention des risques liés à l'activité physique et accompagner les structures dans la mise en oeuvre et l'animation de leur démarche de prévention.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Accompagner l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques
- Mettre en oeuvre la prévention des risques dans l'établissement
- Mettre en oeuvre et argumenter un accompagnement à la mobilité
- Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique

Public visé et Prérequis

Public visé :

Tout salarié ayant des activités physiques nécessitant de déplacer, manipuler des objets de façon occasionnelles ou répétitives, des manutentions manuelles ou un travail statique engendrant des postures contraignantes.

Prérequis :

Maîtriser la langue française

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

SESSION 1 : ACCOMPAGNER L'ÉTABLISSEMENT DANS L'ÉLABORATION D'UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES

Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques

- Le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques professionnels
- Les conséquences des risques dans l'établissement : santé, travail et performance
- Les croyances et réalités entourant la santé et la performance
- Les processus d'apparition des risques professionnels
- Les notions d'accident de travail, accident de trajet et de maladie professionnelle

Inscrire son action de conseiller prévention dans une démarche de prévention

- Appréhender une conception globale de la prévention
- Intégrer la démarche de prévention dans les activités de l'établissement
- Impulser une approche participative de la prévention
- Déterminer les rôles et actions clés de chaque membre du personnel

Élaborer un projet de prévention performant et adapté à l'établissement

- Proposer une méthodologie de projet adaptée à la prévention des risques
- Réaliser un diagnostic de santé et performance de l'établissement
- Définir des objectifs de performance stratégiques et opérationnels
- Fédérer le personnel par des actions de communication et de sensibilisation
- Accompagner l'établissement dans l'évaluation de ses besoins en prévention
- Élaborer un plan d'action adapté aux besoins identifiés
- Assurer un rôle de conseiller prévention auprès de la direction
- Promouvoir le projet de prévention

SESSION 2 : METTRE EN OEUVRE LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS L'ÉTABLISSEMENT

Réaliser l'évaluation des risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer le travail
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie et pathologie
- Les facteurs de chutes, d'accident de mobilisation et de TMS
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques
- Évaluer les contraintes physiques, mentales et émotionnelles
- Analyser les situations à risque complexes
- Utiliser des outils de recherche d'améliorations préventives
- Élaborer des compléments ponctuels d'améliorations aux propositions des acteurs
- Participer à la hiérarchisation des risques professionnels

Maîtriser l'utilisation et l'explication des mobilisations préventives

- Expliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Connaître et utiliser les mouvements naturels du corps humain
- Expliquer les liens entre mobilisations périlleuses, accidents et douleurs physiques
- Maîtriser et transmettre les 12 techniques de mobilisations fondamentales du sanitaire et social
- Maîtriser les aides techniques du secteur sanitaire et social et leurs conditions d'utilisation
- Transmettre l'utilisation de ces aides techniques

Animer la prévention des risques professionnels dans son établissement

- Les méthodes d'organisation, conduite et suivi de réunion
- Adopter une communication transparente, opérationnelle et informative pour animer la démarche
- Entretenir au quotidien la culture prévention
- Maîtriser le travail en réseau et les leviers de mobilisation des acteurs
- Construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail

SESSION 3 : METTRE EN OEUVRE ET ARGUMENTER UN ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE

- Déterminer si la personne aidée peut réaliser seule son déplacement
- Prendre en compte la situation d'accompagnement
- Guider la personne aidée
- Respecter les étapes du déplacement naturel
- Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère
- Illustrer les liens entre l'accompagnement mis en œuvre et le schéma décisionnel

SESSION 4 : RÉALISER UNE FORMATION D'ACTEUR EN PRÉVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**Maîtriser les processus d'apprentissage chez l'adulte**

- Les différentes préférences cérébrales
- Les conditions d'apprentissage clés chez l'adulte
- Les phases de l'apprentissage chez l'adulte
- La chronobiologie de l'adulte en formation

Construire un déroulé pédagogique adapté et performant

- Élaborer des objectifs pédagogiques sur la base des compétences à acquérir
- Identifier les savoirs fondamentaux en rapport avec les compétences voulues
- Tenir compte des processus d'apprentissage dans l'élaboration de son déroulé pédagogique
- Savoir construire une séquence pédagogique
- Déterminer des indicateurs de réussite adaptés aux objectifs pédagogiques

Optimiser la transmission par une pédagogie performante

- Adapter les méthodes pédagogiques aux objectifs et aux différents publics
- Faire varier les techniques pédagogiques pour favoriser la mémorisation et la compréhension
- Elaborer des supports pertinents pour le formateur et pour les stagiaires
- Varier de manière optimale les formes d'évaluation en formation

Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation

- Les moyens matériels et organisationnels nécessaires à la formation
- Participer à l'habilitation INRS de l'établissement ou de l'organisme de formation
- Ouvrir une session de formation avec l'outil de gestion FORPREV
- Clôturer une session de formation dans FORPREV et certifier les acteurs formés

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre**Moyens pédagogiques :**

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Un inventaire sera fait au préalable et une liste du matériel à fournir vous sera remis 3 semaines avant le début de la formation.

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur Moniteur PRAP habilité et certifié par l'INRS.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émergence par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Certificat de formateur PRAP 2S (si réussite aux examens)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.